

Conseil communal, Château-d'Oex  
Commission gestion-finances **COGEFI**

**Rapport de la COGEFI, préavis no 23/2021**  
**Demande de crédit relative à la station de pompage**  
**Des Moulins et du Pont de Pierre**

Pour l'étude de ce préavis, sur le plan financier, la COGEFI qui s'est réunie le 1<sup>er</sup> septembre dernier, était composée de M. Yves-Julien Delessert Président, de Mmes Karine Raynaud Rossier et Isabelle Saugy, ainsi que de MM. Frédéric Combremont, Fernando Manuel da Silva Ferreira, Nicolas Henchoz et du rapporteur soussigné, M. Nicolas Burri étant excusé.

Pour la COGEFI ce préavis n'est pas une surprise du moment qu'elle avait effectivement reçu, lors de la récente visite de la STEP, l'information que des travaux étaient envisagés pour cette station, pour laquelle des défaillances étaient à prévoir de manière imminente. La réalité nous rattrape aujourd'hui et nous devons dire que nous ne nous attendions pas à un préavis de cette importance, avec un montant entièrement à la charge de notre Commune.

Un point positif est relevé pour cet objet, soit celui des économies d'énergie qui pourront être réalisées dans le fonctionnement de l'installation, élément sur lequel la COGEFI est également sensible.

Sur le plan financier en ce début de législature, cet investissement peut être largement absorbé dans le cadre de la capacité économique actuelle et du plafond d'endettement encore en vigueur.

**Ainsi, pour le préavis 23/2021, la COGEFI vous confirme que notre Commune est en capacité de financer cet investissement de frs 450'000.-, et de faire face aux amortissements et aux intérêts liés à un éventuel emprunt.**

*Commission gestion-finances*  
*Le rapporteur : M. Jequier*

